

Fontenay-aux-Roses, le 20 février 2017

Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Avis IRSN/2017-00065

Objet : Demande de renouvellement d'agrément du laboratoire de biologie médicale d'AREVA NC La Hague

Réf. 1. Lettre ASN CODEP-DIS-2016-049369 du 22 décembre 2016

- Par lettre citée en référence, vous avez demandé l'avis de l'IRSN sur l'adéquation des matériels et méthodes utilisés par le laboratoire de biologie médicale d'AREVA NC La Hague avec la surveillance individuelle de l'exposition interne des travailleurs aux rayonnements ionisants dont il a la charge.

Les matériels et méthodes inclus dans le périmètre d'accréditation en cours de validité^{1,2} et faisant l'objet d'une demande de renouvellement d'agrément concernent :

- les mesures anthroporadiométriques corps entier des radionucléides émetteurs de rayonnements γ d'énergie comprise entre 200 keV et 1 500 keV ;
- les mesures anthroporadiométriques pulmonaires des radionucléides émetteurs de rayonnements X d'énergie comprise entre 15 keV et 70 keV ;
- les analyses radiotoxicologiques du tritium dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques (surveillance de contrôle) des actinides dans les urines sans séparation fractionnée (recherche des plutonium 238 et 239, de l'américium 241 et du curium 244) ;
- les analyses radiotoxicologiques (surveillance de contrôle) des actinides dans les urines avec séparation fractionnée (recherche des uranium 234, 235 et 238, des plutonium 238 et 239, de l'américium 241 et du curium 244) ;
- les analyses radiotoxicologiques (surveillance systématique) des actinides dans les urines sans séparation fractionnée (recherche des plutonium 238 et 239, de l'américium 241 et du curium 244) ;
- les analyses radiotoxicologiques (surveillance de contrôle) des actinides dans les selles avec séparation fractionnée (recherche des plutonium 238 et 239).

Adresse Courrier
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex France

Siège social
31, av. de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses

Standard +33 (0)1 58 35 88 88

RCS Nanterre 8 440 546 018

Les analyses radiotoxicologiques du strontium 90 dans les urines, incluses dans le périmètre d'accréditation, font l'objet d'une demande d'extension de l'agrément.

¹ Attestation d'accréditation COFRAC n° 1-1524 (prise d'effet le 16/08/2016)

² Attestation d'accréditation COFRAC n° 8-2599 (prise d'effet le 01/10/2016)

L'examen du dossier réalisé par l'IRSN montre que le laboratoire de biologie médicale d'AREVA NC La Hague est en capacité d'assurer de manière satisfaisante la surveillance de l'exposition interne des travailleurs dont il a la charge pour les principaux radionucléides auxquels ceux-ci sont susceptibles d'être exposés.

Pour le Directeur général et par délégation,

Alain RANNOU
Adjoint à la Directrice de la protection de l'Homme